

La Gazette de Lausanne en fête

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



— On est tout de même bons amis —
 — Ja freilli —

Le transparent qu'on remarquait aux fenêtres de notre bureau, rue Pépinet, 3, lors des fêtes de l'Indépendance, et qui représentait Favey et Grognuz, trinquant joyeusement avec le *Mutz*, a eu, parmi les décorations de ce genre, son petit succès. A la demande de très nombreux lecteurs, nous le reproduisons ci-dessus, d'après un excellent cliché sortant des ateliers de la maison O. Welti, photographe, à Lausanne.

Le *Conteur* est en vente dans les kiosques et au bureau de ce journal. — 40 cent. le numéro.

La Gazette de Lausanne en fête.

Mardi soir, le grand balcon des bureaux de la *Gazette de Lausanne*, orné de drapeaux et coquettement illuminé, attirait les regards des passants et piquait la curiosité de plusieurs d'entre eux. Ils se demandaient si la fête de l'Indépendance s'était prolongée jusque-là dans le quartier de Pépinet, où s'il s'agissait seulement de quelque chaud patriote n'ayant pas encore pu se décider à enlever cette décoration ?

Ah ! c'est que chacun ne savait pas que la *Gazette* venait d'atteindre sa centième année. Les exemples d'une semblable longévité ne sont pas si nombreux dans le monde des journaux, témoin tous ceux que nous avons vu naître... et mourir, hélas !

C'était donc le centenaire de la *Gazette*, c'était pour la rédaction de ce journal, pour ses collaborateurs et ses nombreux amis, un jour de grande fête.

Gracieusement invité à y prendre part, malgré le rôle bien modeste de notre feuille dans le domaine de la presse, nous en garderons un excellent souvenir.

Il ne nous est pas possible de revenir au-

jourd'hui sur toutes les choses intéressantes qui se sont dites mardi, à Beau-Rivage, où plus de 160 personnes, dames et messieurs, avaient été conviés par la direction de la *Gazette*, ce journal lui-même et de nombreux confrères en ayant déjà parlé longuement.

La séance administrative et historique où nous avons entendu successivement MM. Girardet, Secretan, Bonnard et Repond, a vivement captivé l'attention de tous. Il y avait en effet tant de choses curieuses et instructives à rappeler dans cette longue et vaillante carrière de la *Gazette*, de ce journal, qui, dans sa première période, toucha de si près aux événements de la révolution de 1798, et qui vit naître le Canton de Vaud.

Aussi quand vint l'heure du banquet les esprits étaient-ils des mieux disposés.

La belle et grande salle à manger de Beau-Rivage offrait, à ce moment, un coup d'œil ravissant. Le couvert mis avec un goût parfait et orné de mignons bouquets émergeant de chaque serviette, invitait on ne peut plus gracieusement à prendre place ; aussi chacun s'empressa-t-il de chercher la sienne au moyen du plan de table, distribué dès l'arrivée.

Il ne s'agissait cependant point pour les parents, pour les connaissances, de se grouper selon leurs préférences. Non, les organisateurs du banquet, persuadés qu'il n'y avait, au nombre des convives, que des gens aimables et dignes de faire mutuellement bonne connaissance, les avaient très habilement, très heureusement répartis dans la salle. Et quelques instants suffirent pour que chacun eut à se féliciter de son voisinage.

Le mari, momentanément éloigné de son épouse, et l'épouse de son mari, n'en paraissaient pas moins gais. A peine le potage était-il servi que les conversations prenaient leur essor.

A part cela, chacun savait que la direction de la *Gazette* comptait parmi ses invités nombre de collaborateurs distingués, poètes, prosateurs, artistes et correspondants divers dans le domaine politique, ainsi que dans celui de la science et de l'industrie. Tous — on n'en doutait pas — auraient à cœur d'apporter dans cette fête, qui leur était chère, la plus grande somme possible d'esprit, d'entrain et d'aimable cordialité.

Et qui mieux que M. l'avocat de Meuron pouvait faire appel à tant de ressources intellectuelles ; qui mieux que lui pouvait s'acquitter des fonctions de major de table en pareille circonstance ? Acclamé en cette qualité par d'unanimes bravos, il a ouvert le second acte du banquet par un discours tout vibrant d'éloquence, de verve et d'humour.

Dès lors, on peut se représenter l'animation de la salle et le succès des discours et des toasts prononcés successivement par MM. Girardet, Correvon, Meyer, Dufour, Godet, Monnier, Rod, Serment, Ed. Secretan, Bonnard, Repond, D^r Châtelain et d'autres orateurs.

Puis n'oublions pas un élément de gaieté qui a soulevé des applaudissements enthousiastes, les désopilantes chansons de M. Jacques Dal-

croze, qui, bissé, rappelé à plusieurs reprises, s'est exécuté de la meilleure grâce.

En résumé, vrai régal intellectuel.

A côté de plusieurs pièces de vers composées pour la circonstance, et d'un caractère purement humoristique, nous n'avons entendu là que des choses vraiment excellentes sur le rôle de la presse dans le monde, et la bienfaisante influence qu'elle peut exercer lorsqu'elle sait marcher avec le progrès sagement compris et rester digne dans la discussion.

Aussi nous exprimons-nous de remercier la direction de la *Gazette de Lausanne* pour le plaisir qu'elle nous a procuré en nous conviant à cette fête, où la plus entière courtoisie n'a cessé de régner ; et nous nous associons bien sincèrement aux justes félicitations qui lui ont été adressées dans cette journée qui laissera certes une belle page dans les annales de la presse vaudoise.

L. M.

La chanson du canton de Vaud.

A propos de cette chanson, que nous avons entendu répéter partout dans notre belle fête de Janvier, et qui a égayé la rue, les cafés et les banquets, un de nos lecteurs nous a rappelé un charmant incident.

C'était dans la dernière journée du tir fédéral de Lausanne de 1876. Le banquet, très nombreux, avait offert une animation exceptionnelle, et après la partie officielle, une gaieté vraiment indescriptible régna sous la cantine où les chansons et les discours alternaient dans les joyeux groupes qui s'y étaient formés.

A la demande générale, M. le conseiller d'Etat Delarageaz entonne le chant du doyen Curtat, et chacun se joint à lui pour célébrer le *canton de Vaud si beau*.

Pendant ce temps, un spirituel Lausannois, M. Julien Guisan, prend son calepin et compose ce nouveau couplet, qu'il chante bientôt, accueilli par des applaudissements enthousiastes :

Puis quand vient le temps des vendanges,
 Le conseiller de Préverenges,
 Entouré de ses bons amis
 De Denges,
 Boit le vin du Canton de Vaud
 Nouveau.

Il y a une quinzaine d'années, un abonné nous demanda par lettre si cette chanson si populaire chez les Vaudois était antérieure à la jolie romance de Chateaubriand :

Combien j'ai douce souvenance,
 Du joli lieu de mon enfance, etc.

qui se chante sur le même air. Il désirait savoir, en un mot, si le doyen Curtat, auteur de la chanson du *Canton de Vaud*, l'a adaptée à l'air dont nous parlons, ou si celui-ci a été fait pour ses couplets.

Nous pûmes lui répondre par le renseignement suivant :

Dans un voyage que Chateaubriand fit en Amérique, en 1805, il entendit pour la première fois cette mélodie et en fut si frappé,